

## Modèles ou trompe l'œil libéraux ?

Michel Husson, économiste à l'IRES (Institut de Recherches Economiques et Sociales)

Pour enrayer le « déclin » français, il suffirait, nous disent les libéraux, de prendre exemple sur les modèles qui réussissent. Le taux de chômage s'est installé à 10 % en France, alors qu'il est passé en dessous de 5 % dans d'autres pays, et cela ne peut signifier qu'une chose : l'attachement au « modèle social français » et le refus des « réformes » seraient la source de tous nos déboires.

La première grande erreur de cette démonstration simpliste est de confondre baisse du chômage et capacité à créer des emplois. Entre 1994 et 2004, la France a créé 2,3 millions d'emplois, soit une progression de 10,5 %. Malgré une croissance pourtant supérieure de 0,8 point par an sur cette période, le Royaume-Uni n'a pas fait beaucoup mieux (+ 11 %) et le Danemark a fait nettement moins bien (+ 6,2 %). Pourquoi cette hiérarchie des performances d'emplois ne se retrouve-t-elle pas du côté du chômage ? La réponse à cet apparent mystère renvoie à l'un des rares points communs entre le Danemark et le Royaume-Uni. Dans ces deux pays, divers dispositifs ont permis de contenir la progression de la population active : préretraites, stages de formation et autres années sabbatiques pour le Danemark, désincitation des chômeurs à s'inscrire en tant que tels au Royaume-Uni. En France, au contraire, la population active a augmenté plus vite que la population en âge de travailler (8,4 % contre 3,1 %). On pourrait aussi citer le million d'« invalides » et les 60 % de femmes confinées au temps partiel aux Pays-Bas. Dans tous ces pays, le taux de chômage ne baisse donc pas en raison d'un plus grand dynamisme de l'emploi mais à proportion d'un « traitement social » qui s'accompagne de vertus statistiques. Il existe cependant une grande différence dans la manière dont les pays traitent leurs chômeurs : selon l'OCDE, les dépenses publiques pour l'emploi représentent ainsi 4,5 % du PIB au Danemark contre 0,8 % au Royaume-Uni.

Toute analyse concrète des réalités nationales montre qu'elles sont bien plus complexes que ne le suggèrent les comparaisons impressionnistes et les emprunts sélectifs. Il est ainsi particulièrement absurde de se référer à la fois au Danemark et au Royaume-Uni, dont les « modèles » respectifs ont peu de choses en commun. Si les libéraux ignorent superbement la cohérence globale de leurs « modèles », c'est qu'ils voudraient n'en retenir que ce qui leur convient, pour avoir le beurre sans l'argent du beurre. Ce qui les intéresse par exemple dans la flex-sécurité danoise, c'est la flexibilité, autrement dit les licenciements faciles, mais pas le volet sécurité, qui coûte cher. Les prélèvements obligatoires représentent en effet 52 % du PIB en Suède et 50 % au Danemark, soit encore plus que les 45 % jugés insupportables en France. Certes, il en va autrement au Royaume-Uni mais le pays-phare du libéralisme réserve d'autres surprises. La moitié des emplois créés depuis cinq ans l'ont été dans les services publics, et le pouvoir d'achat du salaire y augmente bien plus vite qu'en France : 2,1 % par an contre 0,3 % au cours de la dernière décennie.

Les libéraux devraient donc réfléchir avant de monter en épingle les succès relatifs de quelques petits pays : avec ses 20 millions de chômeurs recensés, auxquels il faudrait ajouter les cohortes de stagiaires, de préretraités, d'invalides et de femmes contraintes au temps partiel, l'Union européenne n'a pas de quoi pavoiser. La stratégie européenne pour l'emploi est en réalité un échec manifeste (si tant est que l'on prenne au mot sa volonté de créer des emplois). Ses orientations libérales se sont heurtées à quelques faits décidément têtus : 1) c'est dans les pays où la croissance a été la plus élevée que le taux de chômage a reculé de la façon la plus nette ; 2) ce sont les pays où la « modération salariale » a été la plus marquée qui ont enregistré une croissance moindre, et donc créé moins d'emplois ; 3) la législation protectrice de l'emploi n'est pas la cause du chômage : dans ses dernières *Perspectives de l'emploi*, l'OCDE vient même de découvrir qu'elle ... protège l'emploi, remplissant ainsi « l'objectif pour lequel elle a été conçue ».

L'examen raisonné des modèles invoqués par les libéraux permet *a contrario* de pointer les éléments d'une stratégie optimale pour l'emploi : une politique économique favorable à une croissance soutenue ; une progression adéquate des salaires ; des budgets sociaux permettant la création d'emplois publics ; sans oublier, n'en déplaise au Medef, une bonne dose de réduction du temps de travail qui commencerait par étendre les 35 heures au PME. Il s'agirait au fond de prendre l'exact contre-pied des orientations suivies en Allemagne qui conduisent déjà à un désastreux taux de chômage à 12 %.

Telle n'est pas la direction prise par le nouveau gouvernement : sa « bataille pour l'emploi » se situe dans le droit fil de rapports récents qui préconisent tous une profonde remise en cause du droit du travail. La première idée est de créer un nouveau contrat de travail qui fusionnerait par le bas CDI et

CDD (rapport Camdessus) et conduirait ainsi à une précarisation accrue de l'emploi, que le rapport de Virville revendique explicitement en proposant un contrat de mission « autour de projets, à l'horizon de quelques mois, ou quelques années ». La seconde idée est d'instituer une « taxe sur les licenciements » (rapport Cahuc-Kramarz) : en échange d'une contribution modeste - sinon où est l'intérêt ? - les patrons seraient débarrassés de toutes les « rigidités » en matière de licenciements.

La nouvelle ministre au commerce extérieur, Corinne Lagarde, a parfaitement résumé cette orientation en proclamant que le droit du travail était un « frein à l'embauche ». Toutes les références convenues aux fameux modèles ne sont, en fin de compte, que des prétextes visant à légitimer une nouvelle vague de régression sociale. Derrière les argumentaires bricolés et le discours sur le « déclin », on voit pointer la véritable frénésie antisociale d'un gouvernement aux abois, qui n'a pas d'autre « plan B » que la fuite en avant. Après les cent jours, Waterloo ?